

“Bonjour VALOIS”

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 33 • JANVIER 2023

www.cc-paysdevalois.fr



ÉDITO

Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

Cette fin d'année 2022 a été très active pour votre communauté de communes. Le sujet des dépenses d'énergie, notamment concernant notre centre aquatique, a été au cœur de nos préoccupations depuis le début de l'été, au regard de l'envolée des cours du gaz et de l'électricité. Nous avons finalement décidé, comme vous le verrez dans ce Bonjour Valois, de maintenir le centre ouvert et de supporter le surcoût généré, évalué à 400 000 €, ce qui constitue un effort exceptionnel.

Nous avons également finalisé les grandes lignes de notre nouveau projet de territoire, qui sera notre feuille de route pour les 10 prochaines années. Le Conseil communautaire débattera sur l'approbation de ce projet début 2023. Celui-ci s'articule autour de 4 axes stratégiques forts que nous aurons l'occasion de vous présenter en début d'année prochaine, avec pour ambition d'être d'abord une communauté de communes au service de ses habitants.

Enfin, 2022 a marqué la préparation de la prise de compétence « Alimentation en Eau Potable » par la communauté de communes, effective au 1^{er} janvier 2023. C'est une étape majeure pour le Pays de Valois, et cela constitue, sans aucun doute, l'une des compétences à l'enjeu intercommunal le plus important pour chacun de ses habitants. L'accès à l'eau est, en effet, essentiel et il nous revient d'assurer, aux côtés de vos élus communaux avec lesquels nous continuerons à travailler étroitement, la couverture du territoire, un niveau de service et une qualité de l'eau les plus élevés possibles.

Depuis le début de ce mandat, nous avons engagé de nombreux chantiers dont certains ont déjà connu une phase active, comme par exemple la reprise en direct de notre office de tourisme, la finalisation de la fusion des écoles de musique, ou le vote de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

2023 doit marquer une accélération de la mise en œuvre de nos projets et nous aurons à cœur qu'elle soit encore plus active que 2022 avec des enjeux, par exemple, en termes de mobilité, d'accès aux soins ou de mise en œuvre des actions du PCAET. Nous continuerons également à travailler avec les territoires voisins pour mutualiser des actions en matière de tourisme ou de développement économique.

Profitons tous de cette fin d'année pour recharger les batteries, partager de bons moments en famille ou entre amis et être prêts pour une année 2023 active.

En mon nom, au nom du Conseil communautaire et des services de la communauté de communes, je vous souhaite une belle et heureuse année.

Bien cordialement,

Didier DOUCET
Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P. 03

RÉTRO EN IMAGES

P. 04-07

L'ACTU

P. 08

ENTREPRENDRE

Beer's Corner, une réussite valoisienne

P. 09

AMÉNAGEMENT

L'avenir urbain du Valois se dessine au cœur de Crépy-en-Valois

P. 10-11

ENVIRONNEMENT

Le recyclage du verre
Je trie pendant les fêtes

P. 12-15

GRAND ANGLE

L'alimentation en eau potable,
une nouvelle compétence

P. 16

ENVIRONNEMENT

La sécheresse sévit

P. 17

DÉCOUVRIR

Les idées de sorties

P. 18

SORTIR

L'agenda culturel à ne pas manquer
Tribune

P. 19

62 À LA UNE

Bonneuil-en-Valois, pépite du territoire

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons – 60800 Crépy-en-Valois
03 44 98 30 11
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Didier Doucet**
Directeur de la rédaction : **Bruno Dellinger**
Direction de la communication : **Delphine Luc et Annabelle Pitet**
Crédits photos : **CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, ACSO, Citeo, Istock, Beer's Corner, commune de Bonneuil-en-Valois**.
Mise en page : **DonCameleon.fr - Chantilly**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Jeudi 1^{er} décembre, les élèves du lycée professionnel de Crépy-en-Valois ont visité l'usine ARCELORMITTAL à Montataire pour découvrir les métiers de l'industrie lors de la Semaine de l'industrie. Organisé dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie, cet événement a mobilisé de nombreuses entreprises valoisiennes qui ont ouvert leurs portes pour l'occasion.

VALOIS ÉMOI : L'EXPOSITION INSIDE OUT

L'exposition monumentale éphémère "Inside Out" s'est évanouie au fil des jours et de la météo. Les portraits des Valoisien(ne)s ont orné pendant près de 2 mois le mur Valfrance à Mareuil-sur-Ourcq, la Passerelle à Crépy-en-Valois, les arbres du parc de l'ancien château à Lagny-le-Sec et les remparts du Donjon de Vez.



LES ENTREPRISES VALOISIENNES À LA CASERNE

Dans le cadre des rencontres économiques intitulées "Valois et Moi", le Pays de Valois a donné rendez-vous aux entreprises le 27 septembre dernier au centre de secours de Crépy-en-Valois. Les pompiers ont présenté leurs différentes interventions sur les sites industriels.

UNE RENTRÉE QUI A DONNÉ LE « LA »

Danse & Musique en Valois a fait sa rentrée le 12 septembre dans les nouveaux locaux à Crépy-en-Valois. L'équipe administrative du conservatoire a ainsi quitté La Passerelle pour rejoindre l'impasse Belle Image dans le vieux Crépy. Le bâtiment offre de meilleures conditions pour l'enseignement artistique.



SPECTACLE INSOLITE DES COLPORTEURS

C'est dans le cadre exceptionnel de la carrière du Puits à Daubin que s'est déroulé le spectacle des Colporteurs samedi 15 octobre dernier. Ces artistes de rue se sont produits sur une scène hors du commun, plongée à 12 mètres sous terre, éclairée par des lampions.

ENVIRONNEMENT

L'OPÉRATION **BIODÉCHETS** SE POURSUIT EN 2023

Mise en place en 2021 par la communauté de communes, l'opération "Biodéchets" encourage la réduction des déchets ménagers en proposant des composteurs en bois à prix réduit aux habitants et aux cantines scolaires, sur l'ensemble des 62 communes.



1000
composteurs
déjà en place

**Vous aussi, demandez votre composteur en bois à prix réduit !
Selon la taille de votre foyer, 2 contenances sont proposées :**

- le 400 litres à 25 €
- le 600 litres à 30 €

Dans la limite des stocks disponibles. Limité à 1 produit par foyer.

Sont compostables



épluchures



restes de fruits
et légumes



filtres à café
et marc



tonte
de gazon



feuilles
mortes



branches
de petite taille



feuilles de papier
essuie-tout

À la cantine aussi, on composte !

La communauté de communes propose aux restaurants scolaires de les équiper gratuitement avec 2 composteurs en bois de grande capacité. Suite à l'installation des composteurs, les agents communaux sont formés et accompagnés dans la pratique du compostage et les élèves sensibilisés au cycle de la nature et au gaspillage alimentaire.

- ⇒ 24 restaurants scolaires
- ⇒ 50 composteurs installés
- ⇒ 2 115 élèves concernés



Remplissez le bon de réservation téléchargeable sur www.cc-paysdevalois.fr

⊕ d'infos ☎ 03 44 88 30 91 ✉ environnement@cc-paysdevalois.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS NE FERMERA PAS LE CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS CET HIVER

Malgré une hausse énergétique estimée à 400 000€ pour cette année, les élus de la communauté de communes ont souhaité absorber cette dépense non prévue au budget et ainsi assurer une continuité de service aux usagers du Centre Aquatique du Valois. Écoles, abonnés ou encore nageurs occasionnels pourront profiter de l'équipement intercommunal tout au long de l'hiver.



C'est en novembre dernier que le couperet tombe ! La facture énergétique du Centre Aquatique du Valois aura une augmentation de près de 400 000 € pour 2023, soit 3 fois plus chère qu'en 2022. S'engagent alors de nombreuses discussions entre prestataires, techniciens et élus afin d'évaluer toutes les conséquences. En effet, différentes possibilités ont été envisagées face à cette hausse énergétique, allant de la fermeture temporaire à l'augmentation du prix d'entrée ou assurer une continuité de service en faisant un effort financier non négligeable de la part de la collectivité.

« La prise de décision n'a pas été simple. Nous avons beaucoup échangé avec notre prestataire Equalia à qui nous avons délégué la gestion du centre aquatique. Les équipes étaient inquiètes quant aux conséquences d'une fermeture de plusieurs mois. Après réflexion avec les vice-présidents et le bureau communautaire, nous avons décidé d'absorber cette hausse, néanmoins très conséquente pour notre budget, et de maintenir ce service à nos usagers dans les conditions habituelles. C'est un effort véritablement très important et exceptionnel, que nous ne pourrions pas renouveler chaque année. » nous confie Didier Doucet, président de la communauté de communes.

Afin d'éviter ce genre d'ultimatum l'année prochaine, les élus et les services de la communauté de communes du Pays de Valois ont engagé une réflexion visant à mettre en place un mix énergétique plus large et une optimisation de son exploitation. « Nous sommes pleinement conscients que les coûts de l'énergie devraient rester à des niveaux élevés, c'est pourquoi mener cette étude permettra d'assurer une gestion plus sereine mais aussi de répondre au décret Éco Énergie Tertiaire dans le cadre de la loi ELAN qui impose des réductions de consommation d'énergies pour tous les bâtiments de plus de 1000 m². » poursuit Didier Doucet.

Tout pour faire des économies !

Pour réussir à absorber ces dépenses supplémentaires, les collectivités adoptent des plans de sobriété énergétique et mettent en place des actions concrètes et immédiates pour faire baisser la facture. L'éclairage du domaine public est très énergivore, c'est pourquoi certaines communes baissent l'intensité de l'éclairage ou choisissent de l'éteindre sur un certain créneau horaire. Sur le plus long terme, mais qui demande plus d'investissement, la rénovation des candélabres intégrant une technologie LED est plus économe. Dans les bâtiments publics, écoles, mairies... on opte pour la baisse des thermostats dans les locaux, le 19°C est préconisé !

PROXIMITÉ

LE VAN NUMÉRIQUE DU VALOIS



Chiffres du 1^{er} mars
au 31 décembre 2022

18

communes desservies

+ de 360

accompagnements individuels

+ de 70

ateliers collectifs effectués

En France, une personne sur six n'utilise pas internet et plus d'un usager sur trois n'est pas à l'aise avec les outils numériques. C'est pourquoi, la Communauté de Communes du Pays de Valois vous propose un accompagnement grâce au Van numérique du Valois.

La maîtrise du numérique devient indispensable au quotidien. Vous avez des difficultés à appréhender les usages et l'utilisation du numérique ? Vous aimeriez pouvoir envoyer vos photos à vos proches ou communiquer avec eux en visio ? Rédiger et envoyer un mail dans le cadre de démarches administratives ? Votre conseiller numérique vous accompagne.

Équipé d'ordinateurs et de tablettes, le Van numérique circule sur le territoire pour rendre le numérique accessible à tous. Le conseiller numérique assure des permanences par demi-journées sur les communes du Valois, du lundi au jeudi, pour vous initier à l'informatique et aux usages du numérique en mettant à disposition un équipement de qualité.

Le Van numérique du Valois, c'est :

- ➔ Une aide à la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...) et à l'installation des applications.
- ➔ Une aide à la création et à l'utilisation d'une boîte mail.
- ➔ Des ateliers numériques pour vous former. Un libre accès à des ordinateurs connectés.
- ➔ Un accompagnement à la navigation sur internet.
- ➔ Un apprentissage des bases des logiciels de traitement de texte et/ou tableurs.

Un service labellisé "France Services" sans rendez-vous, gratuit, directement dans votre commune proposé par la Communauté de Communes du Pays de Valois.



Le Van numérique du Valois

Les thèmes les + demandés :

- ➔ Prendre en main son matériel
- ➔ Naviguer sur internet
- ➔ Envoyer, recevoir ou répondre aux courriels
- ➔ Faire du traitement de texte.

“ J'ai apprécié la pédagogie et les compétences avec lesquelles la conseillère numérique nous fait progresser à notre rythme. C'est une chance d'avoir ce service itinérant à proximité. ”

Maryse, utilisatrice à Bouillancy

“ Cet accompagnement m'a permis d'apprendre le fonctionnement de mon ordinateur et d'avoir confiance en moi pour mes futures recherches sur internet. ”

Jacqueline, utilisatrice à Éméville

L'HABITAT AU PROGRAMME

Depuis juillet 2022, la communauté de communes travaille à l'élaboration de son 1^{er} Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document traduira le projet intercommunal en matière de logement pour la période 2024-2030.



Silly-le-Long

Qu'est-ce que le Programme Local de l'Habitat ?

Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale.

Ses objectifs sont quantitatifs (nombre de logements pour les 6 années à venir) et qualitatifs (par priorité) en matière de développement du logement et de l'hébergement. Le PLH représente pour les élus un document de cadrage de leur stratégie habitat, permettant de mieux répondre aux besoins locaux, en articulation avec leurs documents d'urbanisme.

Dans le cadre de son élaboration, la communauté de communes associe et consulte différents acteurs et partenaires : communes, professionnels du logement, bailleurs sociaux, associations et usagers. Les services de l'État émettent un avis sur le contenu final du PLH. Ils permettent ainsi de vérifier à l'échelle nationale si tous les territoires participent à l'accueil de populations, respectent les différentes législations, et apportent des réponses adaptées aux besoins locaux.

Calendrier

Élaboration en 3 phases

- 1 **JUIN – DÉC. 2022 : réalisation d'un diagnostic de territoire**, afin de connaître la situation du logement et de l'hébergement sur le territoire (offre en matière de logements privés et sociaux, de logements individuels et collectifs, analyse des marchés de l'immobilier et de l'offre foncière) ainsi que les besoins de la population (familles, jeunes, seniors, etc.).
- 2 **JANV. – AVRIL 2023 : définition des orientations stratégiques** de la politique de l'habitat pour 6 ans à partir des enjeux issus du diagnostic.
- 3 **AVRIL – SEPT. 2023 : élaboration du programme d'actions** à l'échelle du territoire et des communes.

La communauté de communes, les communes et ses partenaires travaillent actuellement sur la définition des orientations et objectifs du PLH qui répondront aux besoins des habitants des 62 communes et aux ambitions intercommunales.

⊕ Vous avez des questions autour du projet d'élaboration du PLH du Pays de Valois ?

✉ amenagement@cc-paysdevalois.fr



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Beer's Corner, *une réussite valoisienne*

Depuis 2018, le bar et cave à bières Beer's Corner anime les afterworks et les soirées au Plessis-Belleville. Florian et Damien ont créé cette entreprise ensemble. Grands vainqueurs du concours "Passeport pour la franchise", ils représentent la nouvelle génération d'entrepreneurs valoisien à qui tout sourit. Rencontre.



En quoi consiste votre concept ?

Florian : Beer's Corner est un bar et cave à bières où sont également proposés du vin, du champagne* et des softs. Nous réalisons un travail de sourcing important sur l'ensemble des produits pour établir une large carte. Nous travaillons en collaboration avec les micro-brasseries locales, brasseries artisanales de l'Oise, de France, de Belgique mais aussi du monde entier. Des planches de charcuterie et de fromages de qualité tranchés sur place accompagnent le tout. Chaque semaine, des événements divers et variés sont organisés tels que des concerts, spectacles de magie, blind tests, tournois de fléchettes...

Quels sont vos rôles respectifs ?

Damien : Florian a 30 ans. Ancien responsable d'un service de contrôle de gestion, il est président et co-fondateur. Cette fonction était pour lui vu son profil plus administratif. Quant à moi, j'ai 29 ans, je suis un ancien chef de rang. J'ai un profil plus technique. Aujourd'hui, je suis le directeur général et co-fondateur de Beer's Corner. Dorénavant, nous nous occupons essentiellement du développement de l'enseigne en franchise !

Vous venez de recevoir le 1^{er} prix « Passeport pour la franchise - création de réseau ». En quoi consiste ce prix ?

F : C'est le 1^{er} prix de ce concours, décerné par un jury composé des plus grands experts en développement de réseaux qui ont participé et participent toujours au développement des plus grandes enseignes ! La dotation de ce prix est équivalente à 40 000€ (prestations offertes ou remises : avocats, experts réseaux, analystes zones commerciales, marketing, communication etc.). Notre concept est désormais mis en avant, validé et reconnu par des professionnels pour son développement auprès de potentiels franchisés tels que des investisseurs, salariés du secteur ou en reconversion professionnelle.

Pour la petite anecdote, sur les 7 personnes composant notre équipe, seul Damien est issu du domaine de la restauration. Notre concept est donc accessible à tous. L'objectif fixé est d'atteindre les 50 points de vente d'ici 5 ans.



Pourquoi avoir choisi le Pays de Valois pour implanter votre premier établissement ?

D : L'opportunité d'un local s'est présentée à nous et après avoir réalisé une étude de marché, nous avons pris connaissance du potentiel de cette zone, dans le sud du Valois. Le service Développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Valois nous a accompagné dans notre projet en nous aidant à le structurer. Il nous a également permis d'obtenir un prêt à taux zéro afin de renforcer notre apport personnel auprès des banques. Il nous a accompagné tout au long de la création.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Contact Facebook Instagram : **Beerscorner60**

www.beers-corner.fr

Pour être accompagné dans votre projet de création/reprise d'entreprise

03 44 98 30 13

economie@cc-paysdevalois.fr

L'avenir urbain du Valois se dessine au cœur de Crépy-en-Valois



La Communauté de Communes du Pays de Valois et la ville de Crépy-en-Valois se sont associées depuis 2019 dans un projet de renouvellement urbain dit "Quartier de la gare", sur un périmètre d'environ 35 hectares en cœur de ville et au pied de la gare. Ce projet traduit les ambitions du territoire, à savoir une programmation audacieuse mais réaliste, tout en restant ancré dans l'histoire du lieu.

Une mixité d'aménagement

Dans les années à venir, ce quartier devrait accueillir des activités économiques à forte valeur ajoutée, un pôle culturel intercommunal (regroupant le conservatoire de musique et de danse, salles de spectacles et de conférences), des logements diversifiés et de grande qualité. De plus, prendront place, au sud des voies ferrées, un parking et une offre de bâtiments d'activité tertiaire permettant de développer des offres de formation.

Ce nouvel ensemble urbain sera centré autour du futur Pôle d'Échanges Multimodal de la gare TER/Transilien K de Crépy-en-Valois (voir encadré).

L'ensemble est destiné à constituer un véritable quartier alliant une mixité entre activités économiques et habitat, mobilité et environnement, qui en fera un espace urbain dynamique et écoresponsable.



Projet de futur Pôle d'Échanges Multimodal de Crépy-en-Valois

- 1 Co-visibilité depuis la gare avec les portes de Crépy-en-Valois
- 2 Élargissement de trottoir
- 3 Dépose du pôle bus dans un espace apaisé en covisibilité avec la gare
- 4 Parvis végétalisé « porte d'entrée de Crépy »

Un **Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)** est un lieu où s'articulent différents modes de transport : vélo, train, bus, car, voiture particulière, covoiturage, auto partage, piétons, taxis, etc. Le futur PEM de Crépy-en-Valois sera réalisé autour de la gare ferroviaire, au nord et au sud des voies. Une étude menée et financée par le SMTCO a permis de calibrer les besoins en stationnement et de définir un schéma d'aménagement des espaces publics autour de la gare.

En gare de Crépy-en-Valois

4 000

voyageurs / jour

40 %

des usagers viennent d'autres communes
dont **56 %** viennent en voiture



Le recyclage *du verre*

LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI!

Une fois triée, **une bouteille en verre redevient une bouteille en verre!**

7 emballages sur 10 sont aujourd'hui triés et recyclés.

OBJECTIF 10/10!

Le saviez-vous ?
Le calcin, verre issu de la collecte, trié et débarrassé de ses impuretés, est la première matière utilisée pour fabriquer les bouteilles.



CITEO



Je trie pendant les fêtes



Les fêtes de fin d'année sont propices aux cadeaux et aux repas en famille qui génèrent de nombreux déchets. Voici quelques conseils pour les trier au mieux.

Je mets dans le bac jaune les recyclables



➔ Cartons d'emballages des jouets et cadeaux

➔ Papier cadeau fabriqué avec des papiers recyclés



➔ Sacs cadeau en papier



Je mets dans le bac noir

➔ Jouets et objets en plastique hors d'usage



➔ Décorations de Noël abimées

➔ Papier cadeau métallisé et rubans cadeaux

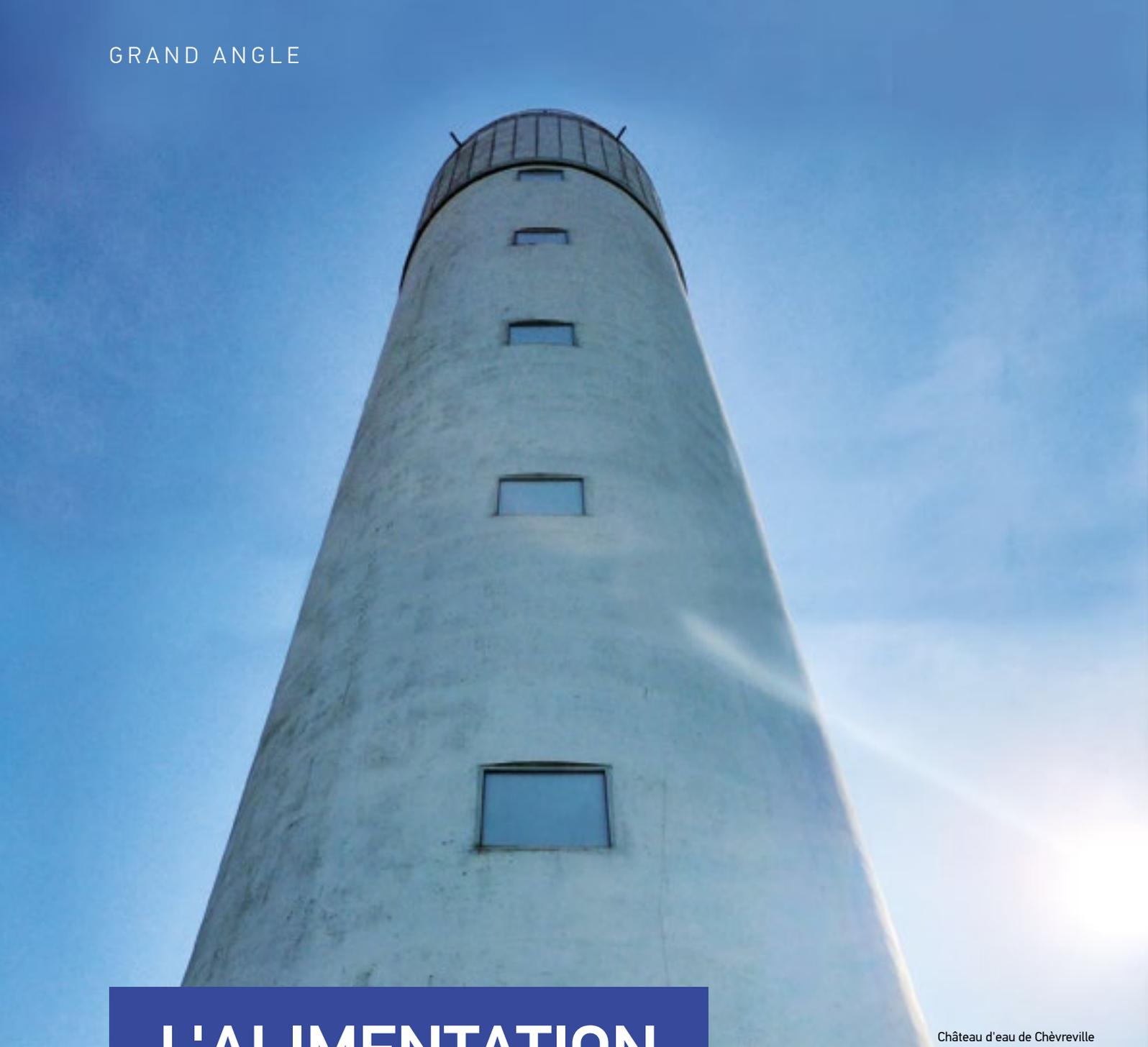


➔ Vaisselle en carton et plastique



N'oubliez pas le jour de ramassage des sapins

Durant la deuxième semaine de janvier, une collecte de sapins de Noël en porte-à-porte est assurée. Présentez votre sapin la veille au soir du jour indiqué sur votre calendrier de collecte. Pour être enlevé, le sapin doit être naturel (non artificiel et non poudré de neige), déposé en vrac et non dans un sac.



L'ALIMENTATION

EN EAU POTABLE,

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

Château d'eau de Chèvreville

À compter du 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes exerce la compétence "Alimentation en Eau Potable" (AEP). Une obligation réglementaire mais aussi nécessaire pour préserver et sécuriser la ressource en eau potable pour les Valoisien.

La loi Notre impose un transfert obligatoire des compétences « Eau et Assainissement » aux communautés de communes au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Les élus du Pays de Valois ont souhaité, dans un premier temps, que la communauté de communes prenne la compétence « Alimentation en Eau Potable » au 1^{er} janvier 2023. Cette décision a été soumise à l'avis des conseils municipaux des 62 communes du territoire qui se sont prononcés favorablement à leur grande majorité.

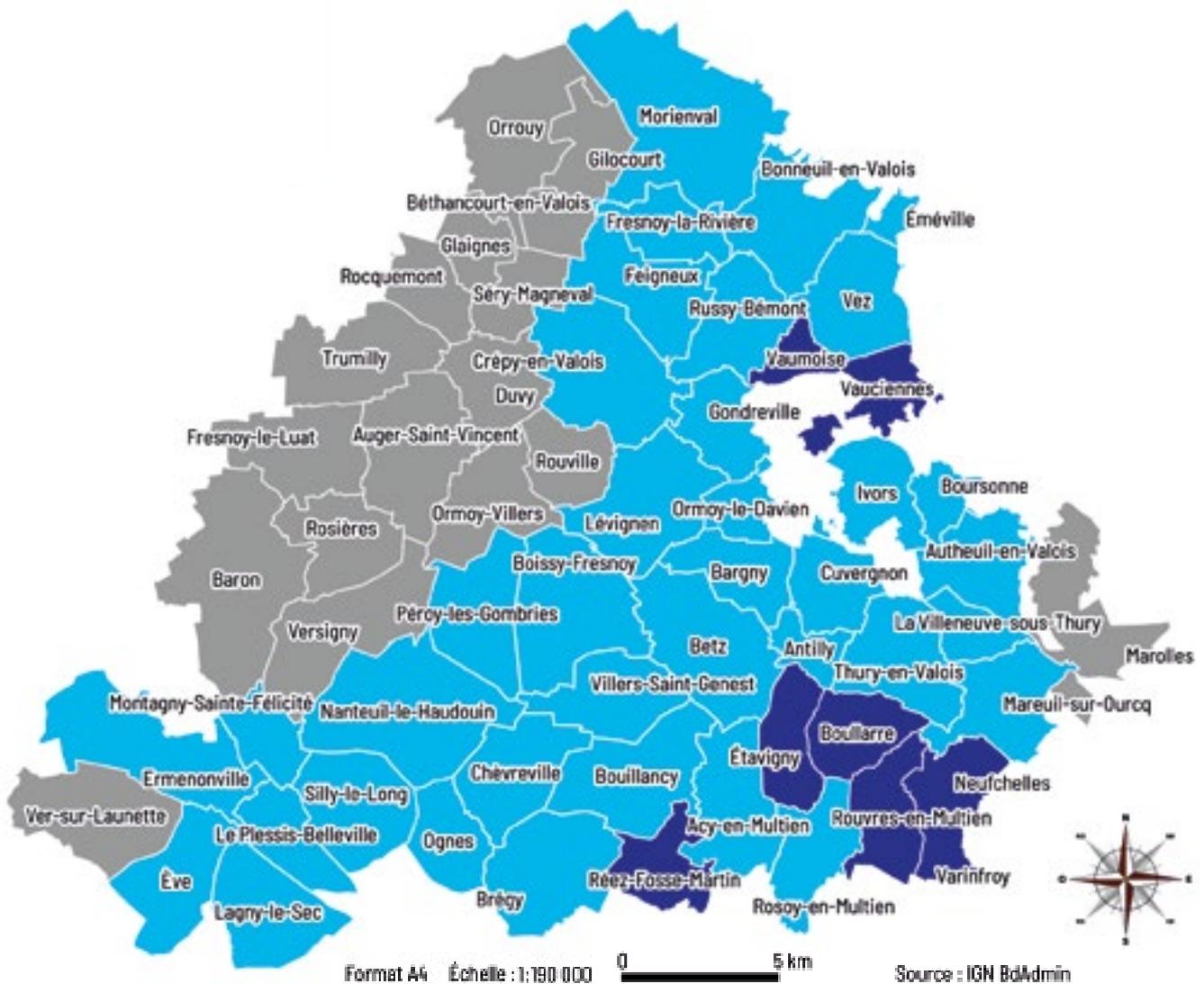
La Communauté de Communes du Pays de Valois travaille en étroite collaboration avec les élus municipaux et les syndicats d'eau. Elle s'est engagée à ne pas changer la part ponctionnée par la collectivité de la facture d'eau pour 2023.



LES OBJECTIFS

- ➔ Une sécurisation de l'alimentation en eau potable
- ➔ Harmonisation tarifaire sur le territoire à l'horizon 2041
- ➔ Amélioration du service

Les évolutions de la compétence "Alimentation en Eau Potable"



- **EN BLEU CLAIR** : Prise de compétence AEP par la CCPV au 1^{er} janvier 2023
- **EN BLEU FONCÉ** : Prise de compétence AEP par la CCPV au 1^{er} janvier 2024
- **EN GRIS** : Communes où la compétence AEP est exercée par des syndicats dans lesquels la CCPV est représentée

Qu'est-ce que cela change pour vous ?

● **Si vous habitez dans une commune en bleu clair sur la carte**

La communauté de communes exerce la compétence "Alimentation en Eau Potable" au **1^{er} janvier 2023**.

Vous recevrez toujours la facture de votre fournisseur habituel, votre interlocuteur de change pas. La part collectivité du prix de l'eau ne changera pas en 2023.

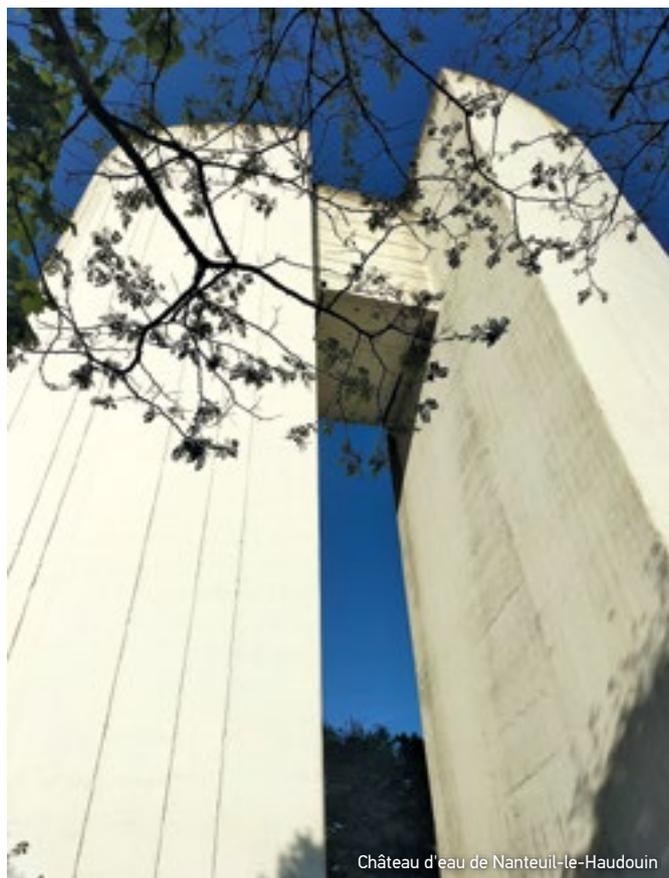
● **Si vous habitez dans une commune en bleu foncé sur la carte**

La communauté de communes exercera la compétence « Alimentation en Eau Potable » au **1^{er} janvier 2024**.

Rien ne change pour vous en 2023.

● **Si vous habitez dans une commune en gris sur la carte**

La compétence "Alimentation en Eau Potable" est exercée par des syndicats.



Château d'eau de Nanteuil-le-Haudouin

415 km

de réseaux d'eau potable

19 500

branchements d'eau potable

2 255 000 m³

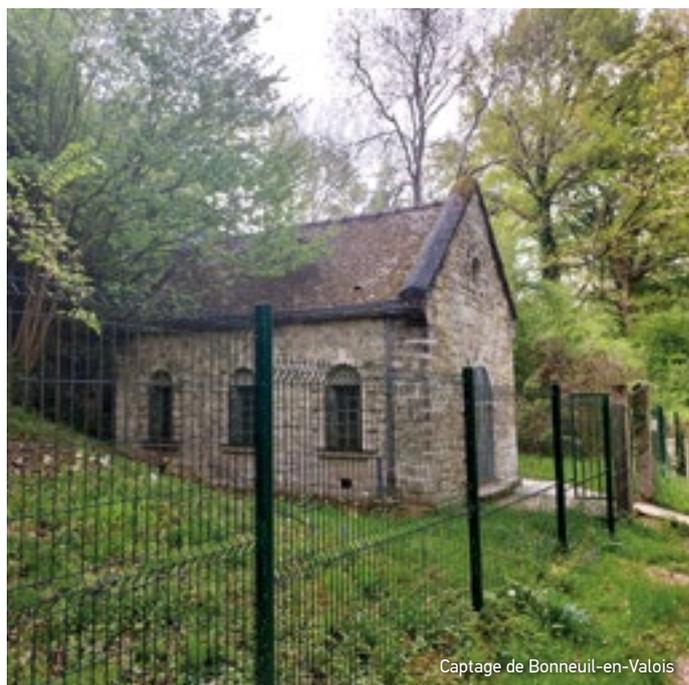
distribués aux abonnés

28

stations de pompage

48

réservoirs d'une capacité totale de 11 310 m³



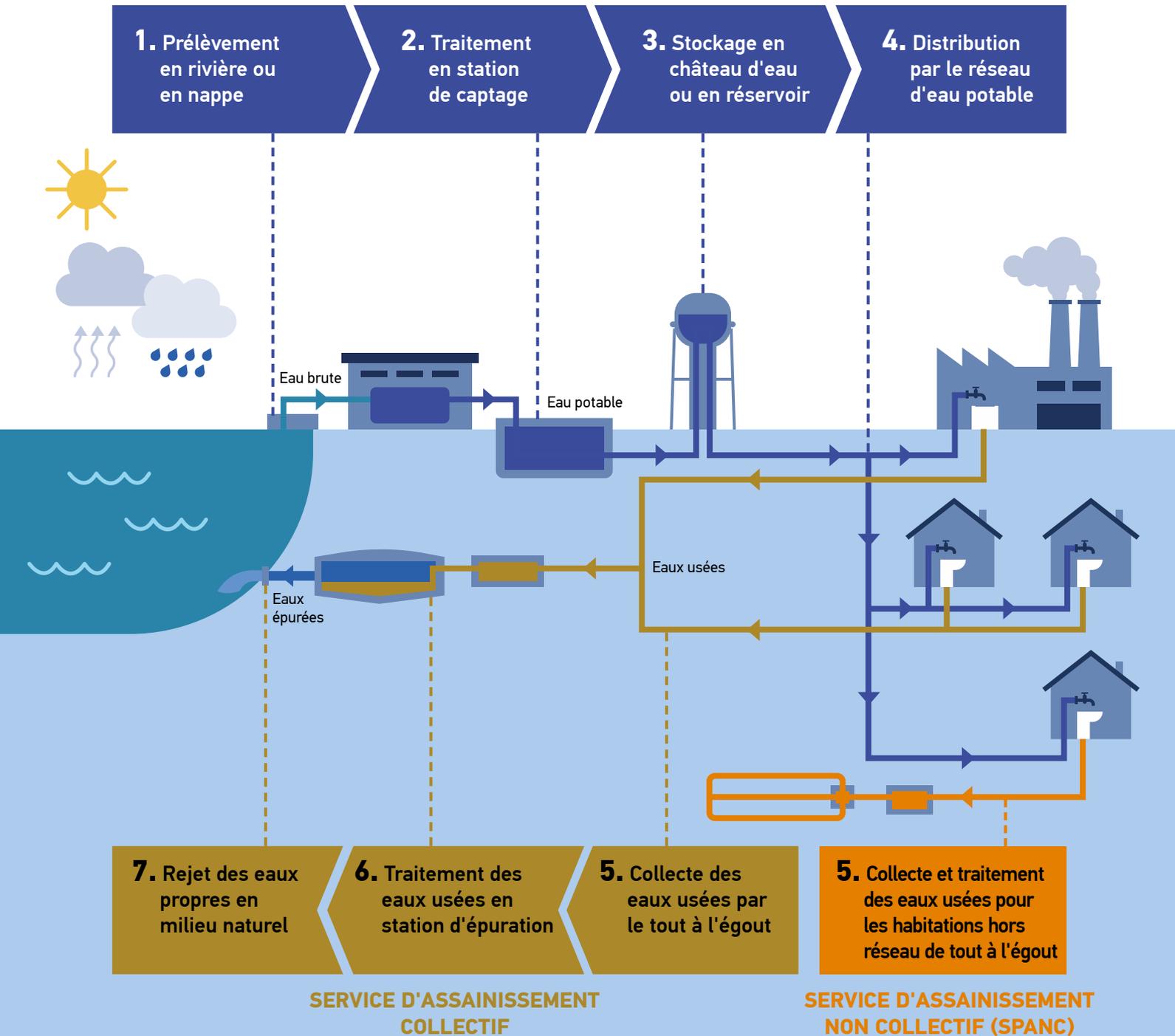
Captage de Bonneuil-en-Valois

Schéma directeur d'alimentation en eau potable : les projets pour plus de sécurité

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable qui avait été réalisé en 2010 est en cours d'actualisation. Cette étude de grande ampleur a débuté en juin 2022 et durera 2 ans. L'objectif est d'établir un état des lieux de la qualité et de la quantité de la ressource en eau mais aussi des diagnostics des réseaux de distribution. Ce nouveau schéma permettra d'établir, pour les 30 années à venir, la programmation de travaux d'interconnexion et de sécurisation en eau potable sur tout le territoire. La mise en œuvre de ce nouveau schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle intercommunale sera grandement facilitée par la prise de compétence.

Le cycle de l'eau potable

SERVICE D'EAU POTABLE



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Compétence communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2023

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

- Contrôle des assainissements non collectifs
- Compétence communauté de communes depuis 2005

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Compétence transférée à la communauté de communes au plus tard en 2026



VALOIS

La sécheresse sévit

2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Coups de chaleur, incendies et sécheresses ont frappé fort l'été dernier. Comme dans beaucoup de territoires en France, le Pays de Valois est victime du réchauffement climatique. L'état de nos cours d'eau et nappes phréatiques en témoigne. Une situation alarmante qui demande la mobilisation de chacun.



Un été très chaud, un mois d'octobre qui bat les records de température avec une moyenne de 17,2 °C soit 3,5 °C au-dessus des normales de saison. Un assèchement sévère des cours d'eau et des nappes phréatiques est redouté. L'hiver arrivera-t-il à les remplir suffisamment ?

Le manque de pluie, une problématique qui touche chacun d'entre nous

Fin 2022, un constat départemental très préoccupant est tombé. Nos cours d'eau affichent un niveau trop bas pour la période et nos eaux de nappes phréatiques sont plus préoccupantes encore. En effet, certains bassins d'alimentation se voient basculer en alerte, tandis que d'autres restent, au mieux, stables et toujours en seuil de vigilance. Les pluies observées jusqu'à la mi-novembre n'ont pas permis d'améliorer la situation. Une question se pose... La recharge en eau pour 2023 sera-t-elle suffisante ? La réponse reste en suspens car le déficit de cumul des précipitations pluvieuses pourrait se poursuivre. En France, on estime qu'environ 33,5 milliards de mètres cubes d'eau sont prélevés en moyenne chaque année (dont 80 % dans les rivières), pour satisfaire les principaux usages que sont la production d'eau potable, l'industrie, l'agriculture, l'alimentation des canaux de navigation et le refroidissement des centrales électriques. La consommation annuelle en eau, c'est-à-dire la partie de l'eau prélevée et non restituée aux milieux aquatiques, est estimée à **5,3 milliards de m³**.

La production d'eau potable représente 21 % des consommations, soit environ 1,1 milliard de m³ par an.

Les mesures de restriction préfectorales

En période de sécheresse, pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement par les Préfets en fonction de 4 niveaux de gravité :

- 1 **VIGILANCE:** Information sur les actions à mener pour économiser l'eau.
- 2 **ALERTE:** Réduction de tous les prélèvements et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques.
- 3 **ALERTE RENFORCÉE:** Jusqu'à 50 % d'économie d'eau peuvent être exigés, voire jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.
- 4 **CRISE:** Des interdictions sont mises en place pour préserver les usages prioritaires : santé, sécurité civile, eau potable, salubrité. Les prélèvements d'eau pour l'agriculture sont interdits totalement ou partiellement, ainsi que de nombreux usages domestiques ou d'espaces publics.

Les gestes à adopter pour économiser l'eau

En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction préfectorales, nous devons plus que jamais maîtriser notre consommation d'eau quotidienne. Voici quelques gestes simples :

- ➔ **prendre une douche** plutôt qu'un bain, fait économiser 70 litres d'eau par jour.
- ➔ **installer des équipements sanitaires économes en eau** (chasses d'eau double flux, mousseurs sur les robinets...).
- ➔ **optimiser la capacité de lavage des appareils électroménagers.**
- ➔ **privilégier les programmes « ÉCO ».**
- ➔ **installer un récupérateur d'eau de pluie** dans son jardin.

Agriculteurs et industriels sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau par de nouvelles pratiques, par le recyclage des eaux de nettoyage par exemple.

À savoir
En moyenne
une famille de
4 personnes
consomme
120m³ d'eau
par an.
Tendance à
la baisse.



Les idées de sorties

L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Valois vous a préparé une petite sélection de lieux à visiter, d'animations à découvrir et de produits à déguster. Découvrez-les.

Séjourner à *Le Re-pause pieds du Four d'en Haut*

Rencontre avec Isabelle et Maxime, propriétaires de cette maison d'hôtes à Morienvall :

“ Nous tenons un hébergement de chambres d'hôtes au « Four d'en haut » où nous pouvons accueillir jusqu'à quatre personnes. Nous faisons également tables d'hôtes. Ici, l'esprit est familial : tout le monde se sent comme à la maison. On partage le repas avec nos hôtes, nous échangeons beaucoup avec eux : sur la région, sur les activités que l'on peut proposer en fonction des familles, des souhaits de chacun (activités culturelles, sportives, pour les enfants...). Depuis le Re-pause pieds, on peut facilement partir en randonnée à pied ou à VTT. J'organise avec vous votre itinéraire en vous expliquant les différents points d'intérêt et les spots qui vous feront rêver ! ”



2 à 4 personnes – Tarif : à partir de 60€/nuit

1 rue du Four – 60127 Morienvall

☎ 07 84 14 96 36 ✉ rppfourdenhaut@gmail.com 🌐 www.rppfourdenhaut.com



Visiter l'Abbatiale de Morienvall

Classée par la première liste des Monuments Historiques, en 1840, l'abbatiale de Morienvall est un exemple privilégié de l'histoire de l'architecture Romane. Abbaye Royale à l'histoire millénaire, elle accueille les reliques de Saint Annobert, évêque et martyr.

L'Office de tourisme vous propose des visites guidées de l'Abbaye pour les groupes à partir de 5 personnes.

Tarif: 6€/personne

Réservation ☎ 03 44 59 03 97 ou ✉ contact@valois-tourisme.com

Déguster à La Brasserie DS

La Brasserie DS est une micro-brasserie située à Russy-Bémont lancée en 2021 par deux amis, Paul et Benoît-Pierre. Leur gamme est constituée de six bières, de la blonde à la stout. Retrouvez-les sur les marchés du territoire mais aussi dans les différents points de vente du Pays de Valois.

Points de vente disponibles sur le site web

2 Rue Nicolas Appert – 60117 Russy-Bémont

☎ 06 64 90 39 81 ✉ contact@brasseriesds.fr 🌐 www.brasseriesds.fr



Retrouvez les idées de sorties et événements incontournables, en famille, en couple ou entre amis sur www.valois-tourisme.com et abonnez-vous à notre newsletter (via le QR code) pour recevoir toute l'actualité

📘 Office de Tourisme du Pays de Valois 📷 [ot_pays_de_valois](https://www.instagram.com/ot_pays_de_valois)





L'agenda des sorties à ne pas manquer



Ven. 3 février 20h30

"T'as vu c'que t'écoutes"

Armé de sa plus belle mauvaise foi, d'une guitare, de projections vidéos, d'extraits audio, Sapritch dynamite avec humour, talent et réflexion l'histoire des musiques actuelles.

📍 Crépy-en-Valois



Sam. 4 mars 20h30

Surprises théâtrales et poétiques

Au programme : 2 impromptus théâtraux par La Baraque Liberté (à partir de 8 ans).

📍 Montagny-Sainte-Félicité



29 mars au 2 avril

Festival "Des Livres & Vous"

Tout un festival d'animations et de rencontres sur le thème "Couleurs" pour tout âge autour de la littérature : salon, exposition, spectacles, ateliers. Programme complet du festival sur www.crepyenvalois.fr

📍 Crépy-en-Valois



Sam. 8 avril 20h30

Spectacle "Obsessions graphiques"

par le jongleur circassien PICH (à partir de 8 ans).

📍 Silly-le-Long

Les prochaines conférences Aux Racines de l'Histoire



Dim. 29 janvier 16h30

Conférence "Histoire et archéologie des villages du Valois : Éméville, Versigny et Béthancourt-en-Valois"

📍 Éméville



Dim. 26 février 16h30

Conférence "Les grandes figures du Valois : Saint-Rieul et Aliénor de Vermandois"

📍 Trumilly

Tout l'agenda des sorties sur www.valois-tourisme.com

Tribune Vœux 2023

Les Maires

Fabrice
DALONGEVILLE
Auger-St-Vincent
Jean-Paul DOUET
Montagny-Ste-Félicité
Dominique SMAGUINE
Le Plessis-Belleville

Contact :
collectif.valois2026@gmail.com

En cette période de vœux, nous vous souhaitons une très bonne année.

Cette année 2023 sera marquée par le transfert de la compétence de l'eau potable pour nos communes, première étape d'une mutualisation qui concerne directement les habitants du Valois. Enfin une harmonisation du prix de l'eau mais surtout une sécurisation de l'approvisionnement.

Les problématiques liées à l'énergie et à l'environnement sont également des préoccupations majeures pour chacune et chacun d'entre nous mais également pour nos collectivités.

Les mesures incitatives ne pourront suffire tout comme les efforts de nos gouvernants pour réduire la facture ne pourront être durables.

Le Plan Climat Eau Energie adopté le 24 février 2022 a fixé les objectifs suivants :

- Engager le territoire dans la transition énergétique : « 100 % Énergie Renouvelable »
- Favoriser un aménagement du territoire durable
- Renforcer les connexions du territoire et de ses services de proximité.

L'adoption ne peut-être une fin en soi. Nous devons passer à la phase opérationnelle avec le souci de l'intérêt des habitants. Ce doit être l'affaire de tous. Pour retrouver l'intégralité de ce plan : www.cc-paysdevalois.fr/mise-a-disposition-du-public-du-plan-climat-air-energie-territoriale-du-pays-de-valois/

Bonneuil-en-Valois, pépité du territoire



Dans notre village, la fraternité n'est pas qu'un simple mot gravé sur le fronton de la mairie, c'est un lien de solidarité que l'on doit faire perdurer tous les jours



Gilles Laveur, Maire de Bonneuil-en-Valois



Maire

Gilles Laveur



1 037

habitants



1

école

RPI avec Vez et Éméville



8

hameaux

Le Berval, Le Voisin, La Croix Sainte-Barbe, Les Buts, Le Lieu-Restauré, Le Lonval, La Grange au Mont, Saint-Arnoult



1

boulangerie

La seule de la vallée de l'Automne

Niché entre la forêt de Retz et la vallée de l'Automne, Bonneuil-en-Valois s'étire le long du ru de Bonneuil. Succombez au charme de ce village par sa diversité de paysages – plaines et vallées, cultures et forêts – et son riche patrimoine.

Lieu Restauré



L'Abbaye Notre-Dame du Lieu-Restauré est connue pour sa spectaculaire rosace gothique. L'abbaye est fondée par les prémontrés au XII^e siècle. Comme tant d'autres monastères, elle subit les aléas de l'Histoire... guerres et révolution ne l'ont pas épargnée. Aujourd'hui, une poignée d'admirateurs œuvrent pour la restaurer en diversifiant les activités à l'abbaye. Elle participe ainsi à la vie associative du secteur et abrite de nombreuses missions culturelles, artistiques et environnementales.

Gravée dans l'Histoire de Notre-Dame

La pierre de calcaire de Bonneuil est renommée pour ses qualités dans la construction. Autrefois, on ne comptait pas moins de 22 carrières en activité, aujourd'hui il n'en reste que 2.

La carrière de la Croix-Huyart a été sélectionnée pour fournir en calcaire dur le chantier de rénovation de la cathédrale Notre-Dame de Paris, partiellement détruite par l'incendie de 2019. Cette entreprise familiale va devoir fournir près de 640 m³ de roche qui seront acheminés vers le chantier de restauration. Si le choix de l'établissement public chargé de la reconstruction de la cathédrale s'est porté sur cette carrière du Valois, c'est qu'elle est la seule à pouvoir fournir des pierres dures compatibles avec les pierres d'origine. En 2024, vous pourrez observer les nouvelles voutes de la cathédrale réalisées avec ces pierres. Autre carrière de Bonneuil-en-Valois, la carrière du Clocher a, quant à elle, été sélectionnée pour sa pierre tendre.

Les projets



Dans un souci de rendre la lecture accessible à tous, la commune a pour projet de déplacer la bibliothèque au cœur du village près de la mairie. Cet emplacement est idéal. L'idée est de la faire évoluer en médiathèque

avec un large choix de supports culturels (livres, livres numériques, dvd, cd...).

À l'école, un nouveau préau va être créé ainsi qu'une salle communale dédiée à l'informatique qui facilitera l'accès au numérique pour les Bonneillois.

À l'horizon 2024, le projet de « Maison Citoyenne » verra le jour. Cette salle permettra d'accueillir le ciné rural, des rencontres, des associations et des animations.



La nature et la biodiversité sont des préoccupations majeures pour la Municipalité. Les travaux de désartificialisation de la route autour de l'étang permettront de profiter pleinement du cadre exceptionnel.

Pour les jeunes et sportifs, un city stade va être créé avec des équipements sportifs de type fitness de plein air.

Didier Doucet, Président,
les Vice-présidents,
les Conseillers communautaires,
le Directeur général des services et le personnel
vous souhaitent une

BONNE ANNÉE

2023

